



Identification en temps réel (ITR)

Aperçu

L'ITR, un projet des Services nationaux de police régi par la GRC, vise à accroître l'efficacité des dépôts nationaux de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques du Canada. Il doit remplacer les processus papier et systèmes surannés actuellement utilisés par des processus refondus et automatisés. L'ITR reposera sur une technologie moderne permettant de satisfaire à la demande opérationnelle et d'assurer l'interopérabilité de tous les clients. Les services de casiers judiciaires et d'identification dactyloscopiques sont assurés par les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR), un secteur des Services nationaux de police (SNP), à la communauté de la sécurité publique, de la justice pénale et de l'application de la loi du Canada, ainsi qu'à des partenaires étrangers, dont Interpol et le Federal Bureau of Investigation.

Objectifs visés par l'ITR :

- Fournir un nouveau Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) et l'infrastructure connexe aux fins de l'identification rapide des empreintes digitales et de la mise à jour immédiate des casiers judiciaires.
- Favoriser la transmission électronique et continue des empreintes dactyloscopiques et des données sur les casiers judiciaires par le biais du Réseau des SNP (RSNP) aux SCITRC..
- Fournir aux clients une norme s'appliquant aux transmissions électroniques pour assurer la compatibilité des données avec le serveur NIST (National Institute of Standards and Technology) des SNP.
- La norme retenue par les SNP est celle du National Institute of Standards and Technology, énoncée dans la Version 1.7.7 du Document de contrôle d'interface (DCI NIST des SNP).
- Appuyer la transmission électronique des renseignements décisionnels des organismes d'application de la loi pour veiller à l'exactitude et à la tenue à jour des casiers judiciaires.
- Remplacer les systèmes désuets indépendants par une solution intégrée.
- Définir et implanter une solution de gestion des processus pour accroître l'efficacité du traitement des vérifications de casiers judiciaires.

En Bref

- En 1968, les Services nationaux de police de la GRC installent le premier SAID au monde
- Les clients englobent :
 - Milieux judiciaire et de l'application de la loi
 - Partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux
 - Citoyens
 - Organismes Internationaux d'application de la loi
- Quelque 230 000 demandes de triage sécuritaire civil sont envoyées annuellement pour :
 - L'emploi
 - Le bénévolat et l'emploi auprès de clientèles vulnérables
 - Les services sociaux
 - L'adoption internationale
 - Les dispenses et visas
 - L'accès à l'information
- Pour les 3,5 M de casiers judiciaires existants, on dénombre environ :
 - 540 000 transactions annuelles;
 - 34 M de documents d'appui



Identification en temps réel (ITR)

Étapes clés

Principales étapes du Projet :

Phase 1

- ✓ Automne 2005 Approbation définitive de projet par le Conseil du Trésor
 - ✓ Automne 2005 Conclusion d'un marché avec Cogent Systems Inc. pour l'acquisition du SAID
 - ✓ Printemps 2006 Publication du DCI NIST des SNP 1.7.7C
 - ✓ Automne 2006 Publication du DCI NIST des SNP 1.7.7D
 - ✓ Automne 2006 Mise en oeuvre opérationnelle 0.5 du serveur NIST des SNP
 - Hiver 2007 Nouveau SAID en production
 - Hiver 2007 Processus civils seulement
 - Printemps 2007 Empreintes latentes
 - Printemps 2007 Décadactylogrammes
- * Les clients ont accès à la fonctionnalité intégrale du SAID*

Phase 2

- ✓ Automne 2006 Diffusion de la demande de propositions préalable
 - ✓ Hiver 2007 Parachèvement de la ré ingénierie des processus et flux de travaux
 - ✓ Printemps 2007 Composante liée aux casiers judiciaires - Diffusion de la DP effective
 - ✓ Été 2007 Octroi de l'approbation définitive de projet par le Conseil du Trésor
 - Automne 2008 Implantation des processus liés aux casiers judiciaires
 - Printemps 2009 Clôture du Projet
- * ITR entièrement fonctionnelle et amélioration des niveaux de service aux clients*

Objectifs

Au terme de la mise en oeuvre intégrale, les délais de prestation des services d'ITR devraient être les suivants :

Service	Délai de traitement visé
Recherches décadactylaires à des fins criminelles	2 heures
Mise à jour des casiers judiciaires	24 heures
Recherches décadactylaires à des fins civiles	72 heures
Recherche d'empreintes latentes prélevées sur des lieux de crimes	24 heures

Les gains d'efficacité résultant de l'ITR aideront les clients à mieux accomplir leur travail et les SCICTR à traiter un plus grand nombre de demandes de services, dans les secteurs suivants:

- La transmission électronique :
 - d'empreintes décadactylaires
 - d'empreintes latentes
- L'acceptation des décadactylogrammes d'identification dans les transmissions à des fins civiles

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Identification en temps réel (ITR)

- La transmission électronique d'empreintes palmaires
- La transmission électronique de casiers judiciaires
 - accusations et jugements
 - rapports électroniques sur les jugements

Pour obtenir de plus amples information sur le Projet d'ITR ou la version 1.7.7 du DCI NIST des SNP, communiquer avec le directeur du Projet à rtid_itr@rcmp-grc.gc.ca (courriel).